

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIENVILLE

O-O-O

Séance du 17 mars 2022

Date convocation : le 14 mars 2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle de la Mairie, le dix-sept mars deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, sous la présidence du Maire, Claude DUPRONT.

- Nombre de membres afférents au Conseil Municipal. : 11
- Nombre de membres en activité : 11
- Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 7

Étaient présents : MM. Claude DUPRONT, Patrick LEROUX, Philippe QUILLET, Guy DUFOSSÉ, Sébastien CARRARA, Rachid KALAI et MME Catherine TAVARES.

Absent excusé : M Jean-Pierre BARON et MMES Pascale BONHOMME, Muriel DOUBET.

Absent : M Marcel HECQUET.

Madame Catherine TAVARES est nommée secrétaire de séance.

04-2022 TAUX DES IMPÔTS 2022

Monsieur Philippe QUILLET, adjoint aux finances, explique l'état 1259 aux membres du Conseil Municipal et propose de reconduire les taux des deux taxes directes locales de 2021 pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'approuver le vote des taux des taxes locales pour l'année 2022 comme suit :

Taxe foncière bâtie	39.05
Taxe foncière non bâtie	40.60

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des 7 voix, APPROUVE les taux d'imposition de la commune pour l'année 2022.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.
Le Maire, Claude DUPRONT

